

Mise à jour d'une adaptation canadienne-française des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références



Gilles Raiche
Rédacteur en chef
Revue des sciences de l'éducation



Monique Noël-Gaudreault
Directrice
Revue des sciences de l'éducation

RÉSUMÉ* • Cet article a pour objectif de proposer une adaptation mise à jour, pour le Canada francophone, de la 6^e version des règles de publication de l'American psychological association au regard de la typographie ainsi que des règles de présentation des références. Cette adaptation s'inspire des pratiques de rédaction en langue française adoptées au cours des dernières années par différents organismes et instances, ou soutenues par différents standards. Les choix effectués sont justifiés et des exemples de présentation des références, aussi bien à l'intérieur du texte qu'à la section des références, permettent d'illustrer ces choix. De plus, ces exemples montrent comment effectuer la présentation des références dans une langue autre que le français.

MOTS CLÉS • références bibliographiques, règles de publication, typographie, rédaction, adaptation canadienne-française.

1. Introduction

La plupart des revues savantes en sciences de l'éducation ont adopté les règles de présentation de l'Association américaine de psychologie (American psychological association, 2009). C'est du moins ce que ces revues indiquent au regard des

* Cet article a profité du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FQRSC). Nous tenons aussi à remercier les membres du groupe de travail sur le Guide de présentation des mémoires et des thèses de l'Université du Québec à Montréal pour les fructueux échanges qui ont soutenu la réflexion sur les modifications à apporter à ces règles : Dominique Charron, Roland Côté, Nathalie Lafranchise, Joanne Lalonde, Komlan T. Sedzr et Roger Villemaire.

consignes de rédaction qu'elles donnent à leurs auteurs. Dans les faits, il s'agit très souvent plutôt d'une adaptation de ces règles. De plus, ces dernières ont été élaborées pour soutenir la publication en langue anglaise. Les revues savantes en sciences de l'éducation qui publient des articles dans une autre langue que l'anglais indiquent aussi très fréquemment que leurs auteurs doivent suivre les règles de l'Association américaine de psychologie. Cependant, outre les spécificités propres à chacune des revues, les particularités de la langue de rédaction nécessitent presque toujours des adaptations importantes de ces règles. Ces adaptations concernent principalement la typographie et la présentation des références dans le texte et à la section des références.

À la figure 1, on peut observer l'évolution du nombre de pages (entre parenthèses) et de la durée (longueur des barres horizontales) des diverses versions des directives de publication issues de l'American psychological association, de 1929 à 2009 (Anderson et Valentine, 1944; American psychological association, 1952, 1962, 1974, 1983, 1998, 2001, 2009). On notera que le nombre de pages augmente avec les années; ce qui dénote une complexité accrue des règles avec le temps. La durée des diverses versions, pour sa part, varie; ce qui souligne que certaines versions auront eu une plus grande pérennité que d'autres.

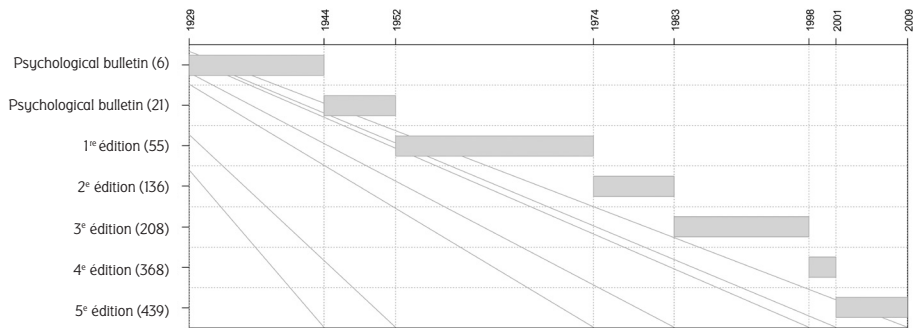


Figure 1. Diagramme de Gant illustrant l'évolution du nombre de pages (entre parenthèses) et de la durée (longueur des barres horizontales) des diverses versions des directives de publication issues de l'American psychological association de 1929 à 2009

Dans ce contexte, l'équipe de la *Revue des sciences de l'éducation* a dû prendre des décisions pour soutenir et encadrer le travail des auteurs qui lui soumettent des articles. En 2009, elle proposait une adaptation de la 5^e version des règles de publication de l'American psychological association (Raïche et Noël-Gaudreault, 2009). Cette adaptation ainsi que les décisions afférentes ont été inspirées des pratiques de rédaction en langue française adoptées au cours des dernières années par différents organismes et instances ou soutenues par différents standards :

revues savantes à travers leur protocole de rédaction, établissements universitaires pour encadrer la rédaction des thèses et mémoires (Black, 2013 ; Boudreau, 1999 ; Bouthat, 1993 ; Couture, 2010, 2012 ; Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 1994 ; Pinard, Lavoie et Delorme, 1977 ; Provost, Alain, Leroux et Lussier, 2006), manuel de communication écrite (Malo, 1996 ; Ramat, 2008) et Office de la langue française. Il s'agissait de la troisième génération des règles de publication adoptées par la *Revue*. Celles-ci relevaient de la même logique que celles de la deuxième génération, mais elles avaient été considérablement simplifiées, principalement pour faciliter l'intégration de références dans une langue différente du français.

Le présent article a pour but de présenter les choix de la *Revue* pour une mise à jour de cette adaptation en fonction de la 6^e version des règles de publication de l'American psychological association. Celle-ci a été jugée nécessaire à cause de modifications importantes proposées par l'American psychological association, dont une plus grande prise en compte des références en ligne, mais aussi afin de corriger certains irritants pour les pratiques des auteurs de la *Revue*. En premier lieu, les éléments de la typographie de la rédaction en langue française généralement adoptés au Canada français seront présentés. Ensuite, nous proposerons une adaptation commentée des règles de présentation des références. Dans ce dernier cas, il s'agit clairement d'un choix de la part de la rédaction de la *Revue*, choix qui a pour objectif de faciliter le travail des auteurs et d'améliorer le processus rédactionnel. L'application de ces adaptations a d'ailleurs permis d'observer la diminution des délais de publication et l'amélioration de la qualité des articles publiés.

2. Éléments de typographie

Le terme *typographie* réfère aussi bien à la qualité de la présentation visuelle d'un texte qu'aux conventions qui rendent la lecture du texte agréable et compréhensible. Au Québec, ces conventions sont proposées par l'Office de la langue française. Il s'avère que les règles de typographie adoptées au Québec français sont différentes, par exemple, de celles adoptées en France. À titre d'illustration, au Québec, on utilise les majuscules accentuées, alors qu'en France on préfère ne pas ajouter d'accents à celles-ci.

En bonne partie, les particularités typographiques d'intérêt se rapportent à la ponctuation. C'est pourquoi ce sont celles-ci qui sont traitées dans cette section. Le tableau 1 résume les règles de typographie de l'Office de la langue française (Ramat, 2008). Avant de parcourir ce tableau, il convient toutefois de définir deux termes probablement peu familiers au lecteur. Le premier de ces termes est la notion d'*espace fine* (ici, espace est de genre féminin). Une espace fine est égale à un quart de l'espace usuelle. Les logiciels de traitement de texte ne fournissent généralement pas ce type d'espace. Pour cette raison, il n'y a pas lieu d'en tenir compte et on n'utilisera pas d'espace fine dans les textes soumis à la *Revue*. C'est pourquoi, dans le tableau 1, il est indiqué espace fine ou rien.

Le second terme est l'*espace insécable*. Une espace insécable est une espace qui ne peut être coupée en fin de ligne. Une espace insécable ne peut pas être séparée d'une chaîne de caractères et ne peut donc pas être séparée de cette chaîne sur deux lignes de texte. Par exemple, une espace insécable est utilisée entre un nombre et le symbole qui le suit pour éviter que ces caractères ne se retrouvent sur deux lignes distinctes. L'espace sécable, au contraire, peut être coupée à la fin d'une ligne. Dans le logiciel *Word*, on peut insérer une espace insécable en utilisant simultanément les touches *Majuscule* – *Ctrl* – *Barre d'espace*.

Enfin, la virgule est utilisée comme séparateur de décimales. Il faut, dans la mesure du possible, toujours utiliser le même nombre de décimales après la virgule tout au long du texte. En général, il est préférable d'utiliser seulement deux décimales, sauf si la précision en exige plus.

Attention, le logiciel *Word* gère automatiquement la typographie et, dans certains cas, il pourrait s'avérer nécessaire de modifier les espaces entre les caractères manuellement. Ce pourrait être le cas, par exemple, pour les deux points : à noter aussi que *Word* et *Open Office* ne supportent pas naturellement l'espace fine.

Tableau 1
Espace de la ponctuation selon Ramat (2008, p. 169)

Ponctuation	Espace avant	Espace après
Apostrophe dans l'élision normale : c'est	rien	rien
Apostrophe dans l'élision exceptionnelle : L'opéra de quat' sous	rien	sécable
Appels de note et astérisque	fine ou rien	sécable
Arithmétique + - * x / = ou autres	sécable	sécable
Barre oblique / ou \	rien	rien
Chevron simple ouvrant <	rien	sécable
Chevron simple fermant >	sécable	rien
Crochet ouvrant [sécable	rien
Crochet fermant]	rien	sécable
Deux-points :	insécable	sécable
Deux-points dans les heures numériques 9 : 10	rien	rien
Guillemet français ouvrant «	sécable	rien
Guillemet français fermant »	rien	sécable
Guillemet droit ouvrant "	sécable	rien
Guillemet droit fermant "	rien	sécable
Parenthèse ouvrante (sécable	rien
Parenthèse fermante)	rien	sécable
Point d'exclamation et point d'interrogation ! ?	fine ou rien	sécable
Point final d'une phrase et point abrégatif .	rien	sécable
Point-virgule ;	fine ou rien	sécable
Points de suspension, toujours collés entre eux ...	rien	sécable
Points elliptiques quand ils sont entre crochets [...]	rien	rien

Pourcentage %	insécable	sécable
Symbole \$ et symbole F	insécable	sécable
Symbole h dans une heure complexe: 10 h 25	insécable	insécable
Symboles d'unités: kg, cm	insécable	sécable
Tiret long à l'intérieur d'un texte –	sécable	sécable
Trait d'union -	rien	rien
Virgule ,	rien	sécable
Virgule décimale ,	rien	rien

3. Citations et références

Plusieurs adaptations canadiennes-françaises des règles de présentation des références de l'Association américaine de psychologie ont été proposées, principalement à l'intérieur des établissements d'enseignement universitaires. Ces adaptations visent généralement à soutenir la rédaction des thèses de 3^e cycle et des mémoires de 2^e cycle. Le type de références qu'on retrouve à l'intérieur des mémoires et des thèses est très varié. Toutefois, celles qui apparaissent généralement à l'intérieur de la *Revue des sciences de l'éducation* sont plus limitées et, pour cette raison, nous avons jugé pertinent de restreindre les exemples présentés.

3.1 Adaptation des normes de l'American psychological association, APA (2009)

Sauf exception, seules les références qui ont été publiées officiellement et qui demeurent inchangées avec le temps sont référencées à l'intérieur de la *Revue*, car elles sont facilement accessibles. Une référence correspond à un document papier ou numérisé que les lecteurs pourront obtenir et consulter en tout temps. Par exemple, les sites web, lorsqu'ils sont éphémères, ne sont donc pas admissibles.

La *Revue* a pris la décision d'utiliser la typographie canadienne-française, plus spécifiquement les règles de ponctuation, aussi bien pour les références en langue française que pour celles dans une autre langue. Ainsi, pour les références dans une autre langue que le français, on utilisera le même espacement de la ponctuation qu'en français, y compris pour les deux-points.

En ce qui concerne la citation dans le texte, il faut placer le premier auteur par ordre alphabétique croissant, ensuite par ordre croissant de l'année de publication. Il faut utiliser « et collab. » seulement lorsqu'il y a plus de deux auteurs, à moins que cela implique qu'on ne puisse distinguer deux sources. À ce moment, il faut utiliser un plus grand nombre d'auteurs. Il ne faut toutefois pas utiliser « et al. » lorsque la source est indiquée pour la première fois dans le texte. Des exemples, accompagnés de précisions supplémentaires, sont présentés au tableau 2.

À moins qu'on désire faire référence à une source d'information dans son entièreté, dans le texte, il est toujours préférable d'indiquer la ou les pages d'où proviennent les informations. Le lecteur pourra les retrouver plus facilement, tout comme l'auteur lui-même, sans avoir à relire le document au complet.

Il faut aussi éviter d'utiliser des acronymes pour renvoyer à un organisme qui serait l'auteur de la référence. Il faut rédiger le nom de l'organisme au complet et s'assurer que sa formulation est exactement la même dans le texte et à la section des références. Cette consigne est nécessaire, car les lecteurs de la *Revue* proviennent de différents milieux et de tous les coins de la planète. Les acronymes en jeu peuvent n'avoir aucune signification en dehors de l'environnement immédiat de l'auteur.

Tableau 2

Citations des auteurs dans le texte (adaptation de l'*American psychological association*, 2001)

Particularité	Exemple
Format général de citation intégrée au texte.	Comme le soulignent Mialaret (2003) ainsi que Kalubi, Detraux et Larivée (1996, 2000a, 2000b)...
Format général de citation non intégrée au texte.	Plusieurs auteurs ont abordé le sujet (Kalubi, Detraux et Larivée, 1996, 2000a, 2000b ; Mialaret, 2003) ...
Format à utiliser lorsque nous n'avons pas consulté la source primaire et que nous ne retenons que l'interprétation obtenue d'une source secondaire.	van Gennepe (1960 : cité par Richard, 1998) a traité abondamment de ce sujet... Ce sujet a été traité à fond par les auteurs (van Gennepe, 1960 : cité par Richard, 1998)...
L'indication des pages ou des chapitres consultés n'est pas obligatoire, mais la pratique se généralise de plus en plus. Elle est fort utile pour retrouver l'information plus tard.	(Mialaret, 2003, chap. 10 ; Simon et Forgette-Giroux, 2003, p. 276-277)... On peut aussi consulter les informations fournies par l' <i>American psychological association</i> (2009, chap. 3).
On utilise le symbole / pour spécifier l'année de publication d'une œuvre originale qui a été reproduite ou traduite plus tard entièrement ou partiellement.	Pierce (1877/1955) (Hempel, 1966/1972)
On utilise la forme McCaffrey et al. (2005) ou (McCaffrey et al., 2005) lorsqu'il n'y a pas risque d'ambiguïté, que c'est au moins la seconde fois que la source est indiquée et qu'il y a plus de deux auteurs (<i>American psychological association</i> , 2009, p. 208).	McCaffrey et al. (2005) (McCaffrey et al., 2005)

Les tableaux 3 et 4 donnent des exemples de présentation de divers types de références fréquemment utilisées. Plusieurs situations sont prises en compte. Ainsi, on remarquera des exemples du même type de référence aussi bien en langue française qu'en langue anglaise. On remarquera aussi des variations en ce qui a trait au nombre d'auteurs et au numéro d'édition d'un volume. Il est à noter que pour les références en langue anglaise, nous avons pris la décision de revenir

à la pratique de conserver le *and* sans le précéder de la virgule, de ne pas utiliser une espace insécable devant les deux-points, ainsi que de maintenir la pratique de ne pas utiliser des majuscules à la première lettre des mots à l'intérieur des titres.

Seuls les types de citations et de références les plus fréquemment utilisés sont présentés ici en exemple. Si vous êtes confrontés à certaines autres particularités, consultez le manuel de l'American psychological association (2009) ou le guide produit par Couture (2012). Si le type de référence ne correspond pas à un des modèles présentés aux tableaux 3 ou 4, il faut généralement utiliser le modèle qui est associé à un rapport. Les références utilisées aux fins d'une méta-analyse, conformément à la pratique, sont tout simplement précédées par un astérisque. Lorsqu'une revue ne comporte pas de volume, mais seulement un numéro, celui-ci sera placé entre parenthèses.

Pour une thèse ou un mémoire, lorsque c'est nécessaire, il ne faut pas utiliser le terme *inédit*, car il ne correspond pas au sens de *inedit* en anglais. Il faut plutôt utiliser *non publié*.

Enfin, cette version des règles de présentation de la *Revue des sciences de l'éducation* permet l'indication des liens web. Ainsi, lorsque celle-ci est disponible, l'indication du numéro de DOI (*digital object identifier*) est fortement encouragée. Toutefois, lorsque ce numéro n'est pas disponible, il n'est pas nécessaire d'indiquer le lien web et, lorsqu'on l'indique, on doit tout de même donner toutes les informations relatives à la publication, quelle que soit la nature de celle-ci. Il est fréquent que l'adresse web soit exagérément longue: dans ce cas, il est possible de ne fournir que le site web de base ainsi que la section où trouver le document.

Tableau 3

Les références à l'intérieur de revues ou de volumes (adaptation de l'*American psychological association*, 2009)

Type	Exemple
Revue 1	Kalubi, J.-C., Detraux, J.-J. et Larivée, S. J. (2006). Participation des familles en contexte d'inclusion sociale: une contribution en faveur de la bienveillance des élèves. <i>Revue des sciences de l'éducation</i> , 32(3), 517-524. Récupéré du site de la revue: http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/016184ar
Revue 2 pour méta-analyse	* Andrich, D., Humphry, S. M. and Marais, I. (2012). Quantifying local response dependence between two polytomous items using the Rasch model. <i>Applied psychological measurement</i> , 36(4), 309-324. doi: 10.1177/0146621612441858
Revue 3	Wickelmaier, F., Strobl, C. and Zeileis, A. (2012). Psychoco: psychometric computing in R. <i>Journal of statistical software</i> , 48(1). Récupéré du site de la revue: http://www.jstatsoft.org/v48/i01
Volume 1	Mialaret, G. (2003). <i>Propos impertinents sur l'éducation</i> . Paris, France: Presses universitaires de France.

Volume 2	Van Gennep, A. (1960). <i>The rites of passage</i> (2 nd édition). Chicago, Illinois : The University of Chicago Press.
Volume 3	Pierce, C. (1955). The fixation of belief. In J. Buchler (ed.), <i>Philosophical writings of Pierce</i> (p. 5-22). New York, New Jersey : Dover. (œuvre originale publiée en 1877)
Volume 4	Hempel, C. (1972). <i>Éléments d'épistémologie</i> . Paris, France : Armand Collin. (traduction d'une œuvre publiée en 1966)
Section d'un volume 1	Raiche, G. (2004). Le testing adaptatif. Dans R. Bertrand et J.-G. Blais (dir.), <i>Modèles de mesure – L'apport de la théorie des réponses aux items</i> . Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
Section d'un volume 2	Simon, M. et Forgette-Giroux, R. (2003). Évaluer pour informer : l'utilisation du dossier d'apprentissage. Dans M. D. Laurier (dir.), <i>Évaluation et communication – De l'évaluation formative à l'évaluation informative</i> (p. 267-291). Montréal, Québec : Éditions Québecor.
Section d'un volume 3	Newstead, S., Bradon, P., Handley, S., Evans, J. and Dennis, I. (2002). Using the psychology of reasoning to predict the difficulty of analytical reasoning problems. In S. H. Irvine and Kyllonen, P. C. (ed.), <i>Item generation for test development</i> (p. 35-51). Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.

Tableau 4

Les références de types divers (adaptation de l'*American psychological association*, 2009)

Type	Exemple
Actes 1	Lebrun, N., Verreault, L. et Perreault, D. (2007). <i>Intégration et expérimentation du programme de développement des compétences informationnelles dans le cadre de la formation des étudiants maîtres à l'UQAM</i> . Actes du 24 ^e congrès de l'AIPU. Montréal, Québec : Association internationale de pédagogie universitaire.
Actes 2	Sheng, Y., Flournoy, N. and Osterlind, S. J. (2007). <i>Up-and-down procedures for approximating optimal test designs using person-response functions</i> . Proceedings of the GMAC computerized adaptive testing conference. Minnesota, Minnesota : Graduate management admission council. Récupéré du site de la conférence : http://iacat.org/node/pdf%20files/cat07sheng.pdf
Thèse 1	Richard, J.-F. (1998). <i>La mesure et l'évaluation de la performance en jeux et sports collectifs : la participation des élèves du primaire dans une perspective d'évaluation authentique</i> (Thèse de doctorat non publiée). Université Laval, Sainte-Foy.
Thèse 2	Parent, C. (1986). <i>The assessment of academic self-concept</i> (Doctoral thesis). University of Toronto, Toronto.
Mémoire	Banville, D. (1994). <i>Le passage du primaire au secondaire sur le plan du contenu enseigné en éducation physique</i> (Mémoire de maîtrise non publié). Université Laval, Sainte-Foy.
Banque ERIC	Karsenti, T. and Thibert, G. (1998). <i>The interaction between teaching practices and the change in motivation of elementary-school children</i> . Paper presented at the annual conference of the American educational research association (AERA), San Diego, California. (Document ERIC no ED420397)

Rapport 1	Ministère de l'Éducation du Québec (2001). <i>Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire – Enseignement primaire</i> . Québec, Québec : Ministère de l'Éducation du Québec. Récupéré du site : http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/prform2001h.htm
Rapport 2	Magis, D. (2006). <i>A new use of likelihood-ratio statistic to detect decisive subgroups of populations in testing homogeneity of proportions</i> (working paper no 06.001). Liège, Belgium : University of Liège, Department of mathematics.
Journal	Castonguay, A. (2008, 18 septembre). À 21 ans, les études inachevées, Nicolas Dufour pourrait se retrouver sur les banquettes du parlement. <i>Le Devoir</i> , A6.

Tableau 5

Les références moins fréquentes (adaptation de l'*American psychological association*, 2009)

Type	Exemple
Logiciel 1	Borenstein, M. and Rothstein, H. (1999). <i>Comprehensive meta-analysis</i> . (version 2) [logiciel]. Englewood, New Jersey : Biostat.
Logiciel 2	IBM corporation (2011). <i>IBM SPSS statistic</i> (version 20) [logiciel]. Armonk, New York : IBM corporation.
Instrument de mesure	Froio, L., Laurier, M. et Pearo, C. (1997). <i>Test de classement en anglais, langue seconde, au collégial (TCALS)</i> (version 2) [test sous forme de questionnaire papier-crayon]. Montréal, Québec : Collège André-Laurendeau.
Données 1	Organisation for economic co-operation and development (2009). <i>OECD Programme for international student assessment (PISA) (4th survey)</i> [fichier de données et manuel de codage]. Paris, France : Organisation for economic co-operation and development.
Données 2	Raiche, G. (2012). <i>Pratiques d'évaluation des apprentissages en salle de classe (PIEA)</i> (non publié) [fichier de données et manuel de codage]. Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.
Œuvre d'art	Manet, E. (1883). Le déjeuner sur l'herbe [toile]. In R. Ash (ed.), <i>The impressionists and their art</i> (p. 49). Londres, United Kingdom : Orbis. (œuvre créée en 1863)
Œuvre musicale	Rodrigo, J. (1995). Zarabanda Lejana. In C. Parkening (ed.), <i>Joaquin Rodrigo music for guitar</i> (p. 7-11). New York, New Jersey : Schott. (œuvre créée en 1926)
Recension	Ryoo, J. H. (2012). Longitudinal data analysis : a handbook of modern statistical methods. [review of <i>Longitudinal data analysis : a handbook of modern statistical methods</i> by G. Fitzmaurice, M. Davidian, G. Verbeke et G. Molenberghs]. <i>Psychometrika</i> , 77(2), 423-424.

Le tableau 6 présente quelques exemples de la correspondance française avec certains termes anglais fréquemment utilisés pour citer les références. Il est à noter que le terme *périodique* n'est pas utilisé, car son utilisation est plutôt ambiguë; cette catégorie pouvant aussi bien être attribuée à une revue savante qu'à un quotidien ou une revue professionnelle.

Tableau 6
Lexique anglais-français

Terminologie générale		Type de référence	
Anglais	Français	Anglais	Français
Editor	Directeur	Journal	Revue savante
Abstract	Résumé	Magazine	Revue professionnelle
Reprinted	Réimpression	Dissertation	Thèse
Revised edition	Réédition	Report	Rapport
		Book	Livre
		Proceedings	Actes
		Review of a book	Recension
		Newspaper	Quotidien ou hebdomadaire

4. Conclusion

Cet article avait pour objectif de décrire et de justifier les règles de publication adoptées par la *Revue des sciences de l'éducation*. Plus spécifiquement, les règles typographiques et de présentation des références étaient ciblées. Nous espérons que cet exercice pourra faciliter le travail des auteurs de la *Revue* ainsi que soutenir et accélérer le travail de rédaction. L'utilisation de cette adaptation canadienne-française à l'intérieur d'autres revues savantes ou publications est aussi encouragée. Enfin, les règles proposées ici pourront se transformer au fil des ans afin de tenir compte des changements dans les pratiques de publication et afin d'améliorer l'efficacité de la consultation des références par les lecteurs.

5. Références

- Anderson, J. E. and Valentine, W. L. (1944). The preparation of articles for publication in the journals of the American psychological association. *Psychological bulletin*, 41, 345-376.
- American psychological association, council of editors (1952). *Publication manual of the American psychological association* [supplement]. *Psychological bulletin*, 49, 389-449.
- American psychological association, council of editors (1962). *Publication manual of the American psychological association*. Washington, District of Columbia: American psychological association, APA.
- American psychological association (1974). *Publication manual of the American psychological association* (2nd edition). Washington, District of Columbia: American psychological association, APA.
- American psychological association (1983). *Publication manual of the American psychological association* (3rd edition). Washington, District of Columbia: American psychological association, APA.
- American psychological association (1998). *Publication manual of the American psychological association* (4th edition). Washington, District of Columbia: American psychological association, APA.

- American psychological association (2001). *Publication manual of the American psychological association* (5th edition). Washington, District of Columbia : American psychological association, APA.
- American psychological association (2009). *Publication manual of the American psychological association* (6th edition). Washington, District of Columbia : American psychological association, APA.
- Black, P. (2013, 5 février 2013). *Citer ses sources. Guide de présentation des thèses et des mémoires* (1^{re} version). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.
- Boudreau, B. (1999). *Guide de présentation d'une thèse*. Moncton, Nouveau-Brunswick : Université de Moncton.
- Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et des thèses*. Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.
- Couture, M. (2010). Les références aux documents en ligne dans les textes scientifiques. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 7(2), 6-19. Récupéré du site : <http://id.erudit.org/iderudit/045245ar>
- Couture, M. (2012). *Normes bibliographiques. Adaptation française des normes de l'APA*. Montréal, Québec : Télé-université.
- Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal (1994). *Procédure d'acceptation et guide de présentation des mémoires et des thèses*. Montréal, Québec : Université de Montréal.
- International DOI foundation (2012, mai). *DOI handbook*. Récupéré sur le site de l'organisme : <http://www.doi.org/hb.html>
- Instruction in regard to preparation of manuscript (1929). *Psychological bulletin*, 26, 57-63.
- Malo, M. (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*. Montréal, Québec : Québec/Amérique.
- Pinard, A., Lavoie, G. et Delorme, A. (1977). *La présentation des thèses et des rapports scientifiques – Normes et exemples* (3^e édition). Montréal, Québec : Institut de recherches psychologiques.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y. et Lussier, Y. (2009) *Normes de présentation d'un travail de recherche* (3^e édition). Trois-Rivières, Québec : Éditions SMG.
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2009). Une adaptation, pour le Canada francophone, des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(1), 227-234. Récupéré du site : <http://id.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/iderudit/029932ar>
- Ramat, A. (2008). *Le Ramat de la typographie* (9^e édition). Saint-Laurent, Québec : Dimédia.